

**DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE  
DE LA FEDERATION CGT  
DES ORGANISMES SOCIAUX du 23 novembre 2011**

**Urgence,  
la Protection sociale est en danger !**

**De plans de rigueur en plan de rigueur, c'est tout l'édifice construit depuis plus d'un siècle qui pourrait s'effondrer.**

**Tous les régimes de Sécurité sociale mais aussi l'Assurance chômage, les Retraites Complémentaires, la Mutualité, l'Aide à domicile, les services de réinsertion ou d'accompagnement vers l'emploi... sont menacés.**

**Les assurés sociaux, les allocataires, les retraités et les chômeurs sont désignés par le gouvernement et le patronat comme les responsables de la dette.**

Comble de l'ignominie, le Président de la République en campagne électorale, les met au ban des accusés, les qualifie de fraudeurs, de voleurs, de responsables de la casse du programme du Conseil National de la Résistance.

Baisse du niveau des pensions, nouveau recul de l'âge de départ à la retraite, économies sur les prestations familiales, ajout d'un jour de carence pour les arrêts maladie dans le public, augmentation de la taxe sur les mutuelles, nouvelles économies dans l'assurance maladie... les mesures annoncées épargnent les plus riches et accablent les salariés.

4 millions de foyers pour les allocations familiales, 3 millions pour l'allocation de rentrée scolaire et 6 millions pour les aides au logement sont concernés par la décision de limiter l'augmentation des prestations familiales à 1 %.

Les conséquences de ce nouveau train de mesures vont être dramatiques pour la population et particulièrement pour les plus fragiles. Alors que de plus en plus de personnes renoncent à se soigner (29 % en 2010), ces mesures vont aggraver cette situation. L'état sanitaire de la population va continuer de se détériorer.

Ce n'est pas d'un troisième plan de rigueur dont ont besoin les assurés sociaux, les allocataires, les jeunes, les familles, les retraités, les privés d'emplois mais au contraire d'un véritable plan d'urgence qui permette :

- D'augmenter les prestations familiales, les allocations chômage, les pensions de retraite, les taux de prise en charge des médicaments et des soins, le financement de l'hôpital public,
- De revenir sur un âge de départ à la retraite à 60 ans, sans augmentation de la durée de cotisation,
- D'assurer le financement des prestations d'aide à domicile,
- D'améliorer les conditions de travail du personnel dans l'ensemble de nos organismes, associations et institutions,
- De stopper les suppressions d'emplois,
- D'embaucher les personnels à temps plein et en CDI pour effectuer correctement l'ensemble de nos missions,
- De revenir à un véritable service public de qualité,
- D'augmenter les salaires dans toutes nos professions sur la base d'un salaire minimum conventionnel de 2000 €,
- D'arrêter la casse de nos droits et conventions collectives.

**Non seulement c'est possible, mais c'est la solution !**

**Ce n'est pas l'austérité  
mais les mesures proposées par la CGT  
qui permettront de lutter contre la crise  
et de relancer l'économie.**

L'heure est grave. A travers une volonté de revenir plus d'un siècle en arrière, à une période où la charité tenait lieu de protection sociale, c'est toutes nos professions basées sur le social et la solidarité qui sont menacées.

La fédération CGT des personnels des organismes sociaux en appelle à l'esprit de responsabilité de chacun.

L'heure n'est pas à la résignation mais à l'action, rassembleuse, unitaire, résolue pour faire obstacle à cette gigantesque entreprise de démolition.

Dans cette période, la CGT doit prendre ses responsabilités.

**La fédération appelle le personnel à répondre massivement  
à l'appel des confédérations le 13 Décembre 2011,  
à être dans l'action, par des débrayages,  
la grève et à participer aux manifestations.**

### **Quelques chiffres à méditer**

La fortune totale des 500 plus gros patrimoines français a augmenté de 25% en 1 an, passant de 194 à 241 milliards d'euros en 2009, soit à peu près le montant de la masse des pensions versées aux 15 millions de retraités.

Les entreprises du CAC 40 ont engrangé plus de 80 milliards de bénéfices en 2010.

210 milliards d'euros de dividendes ont été versés à leurs actionnaires par les entreprises non financières en 2010.

40 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 en 2010.

170 milliards d'euros d'exonérations fiscales et sociales pour les entreprises françaises en 2010.